



Alcool au volant et délit de fuite

Par Regretseternels

Bonjour à tous et toutes,

Voilà je sais que c'est une très grosse erreur que j'ai commise samedi dans l'après-midi et je sais également qu'il va devoir y avoir réparation mais je dois dire que je suis tellement stressé en ce moment qu'il vaut mieux que je sache ce qu'il risque de m'arriver.

J'imagine que certaines informations vont compter pour m'apporter une réponse :

- Je suis non connu des services de polices
- C'est la première fois que j'ai un problème avec mon permis de conduire (12 points et aucune amende jusqu'à présent.
- Assurance en règle
- Taux d'alcool relevé par les gendarmes : 0.59 mg/l d'air expiré

Les faits se sont passés samedi en milieu d'après-midi, j'étais sur autoroute et par un comportement totalement irresponsable j'ai touché une voiture en voulant la doubler et chose impardonnable par la droite. Je me suis rendu compte du choc et suis sorti à la suivante mais l'autre véhicule ne m'a semble-t-il pas suivi et a plutôt cherché à appeler les gendarmes en leur communiquant mon immatriculation.

Je suis arrivé sur mon parking et à peine deux minutes plus tard, les gendarmes étaient là. Ils m'ont fait souffler, ont constaté que j'avais bu, puis ils m'ont emmené à la gendarmerie pour effectuer le test. Bien évidemment ils m'ont retiré mon permis et remis un papier avec la date et l'heure de mon audition, qui aura lieu samedi de cette semaine.

Quelqu'un serait-il capable de me dire comment vont se passer les choses? Ce qu'il risque de m'arriver ?

Merci par avance.